

Zeitschrift: Neues Berner Taschenbuch
Band: 16 (1910)

Artikel: J.G. Zimmermanns Briefe an Haller : 1764-1767
Kapitel: Brief Nr. 159
Autor: Ischer, Rudolf
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128553>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. G. Zimmermanns Briefe an Haller.

1764—1767.

Nach dem Manuskript der Berner Stadtbibliothek
herausgegeben von Dr. Rudolf Fischer.

Den nachstehenden 30 Briefen Zimmermanns entsprechen 9 Antworten Hallers und eine mit dem Original übereinstimmende Abschrift des Briefes Nr. 159. Die Briefe handeln von Hallers neuer Anknüpfung mit Göttingen, nachdem er von Roche zurückgekehrt, von Zimmermanns mißglückten Bemühungen, in Solothurn oder am polnischen Hofe eine zusagende Stelle zu gewinnen, von seinem Buche über die Ruhr, der zürcherischen Censur und der Kurpfuscherei. Die rein medizinischen Stellen sind wie bisher gekürzt oder weggelassen worden.

159.

(Bern Bd. 23, Nr. 55).

Brugg ce 31 Mars 1764.

Monsieur etc.

Pour me prouver que j'ai véritablement eu la demence de vous traiter comme Gil Blas a traité l'archeveque qui baissoit, vous m'adressates le 20 Dec. 1763 ce qui suit: « Vos propres paroles du 15 de Nov. sont, *vous etiés alors dans un etat de foiblesse (le 7 Aout) qui influe infiniment sur l'etat moral.*

J'ai dit cela à l'occasion de vos incertitudes sur la question, si Berne et les amis étoient préférables à Gottingue et aux honneurs. J'ai parlé en faveur de Berne, puisque vous y avés des amis, et que ce que vous appelés honneur ne vous y manquera jamais. J'ai dit cela enfin puisque vos propres paroles du même 7 d'Aout sont: un accès de goutte m'a pris il y a trois semaines. Il m'a rendu si paresseux que je ne suis point sorti de mon appartement du depuis. Cela m'a apparemment gaté la digestion, j'ai pris une diarrhée qui cependant diminue. Mais je me trouve incommodé et *afibli.* »

Vous m'accusés d'être en grande familiarité avec M. *van Swieten*, malgré les outrages reconnus que vous avés reçu de ce van Swieten que j'ai cru à présent comme M. *de Senac* beaucoup de vos amis, malgré la defense faite d'une partie de vos ouvrages, ce que j'ai ignoré; malgré sa menace de tenir hors de tout emploi ceux des Autrichiens qui sont venu étudier sous vous, ce que j'ai sçu. M. van Swieten m'a envoyé en 1759 son traité des maladies des armées avec un compliment très poli, en depit de tout ce que j'ai dit dans votre vie à son deshonneur. Je l'ai remercié de cette politesse, il m'a repondu par un billet. Dès lors je lui ai écrit tous les quinze mois un billet, et il m'a chaque fois repondu par un billet, dont le dernier accompagné d'un grand paquet de livres est du 12 Juillet 1763 et auquel je n'ai pas repondu encore.

Vous m'accusés je ne scai de quoi concernant *de Haen*. J'ai été en commerce avec de Haen jusqu'à la premiere guerre declarée à votre système.

Dès lors je me suis bien gardé de lui écrire soit directement soit indirectement, à l'exception de la seule lettre qu'en 1761 vous m'avez dicté pour lui, et que je n'ai fait que copier.

Vous ajoutés à tous ces griefs que vous ne serés pas moins mon ami dans l'occasion. Cela est très consolant pour l'avenir, mais pourquoi mon cher et illustre Precepteur, mon Bienfaiteur, mon Patron, mon Parent, pourquoi me traitiés-vous depuis l'innocente publication du premier volume de mon traité de l'Experience comme votre ennemi ? Le plus grand chagrin que vous ayés pu me faire est fait, c'est de m'avoir forcé à vous écrire cette lettre qui me paroît détestable puisqu'elle ne sauroit vous plaire.

J'ai l'honneur etc.

J. G. Zimmermann.

160.

(Bern Bb. 24. Nr. 37 a).

Vous avés pris autrefois tant de part à mon sort que je ne puis m'empêcher de vous dire ce qui m'est arrivé depuis quelque tems, bien persuadé que vous aurés assés de patience pour m'écouter, et assés de generosité pour me plaindre.

M. Tissot vous aura dit et prouvé à son retour de Soleure que quiconque a affirmé que j'avois accepté ou que je voulois accepter cette place de Bibliothecaire privé du Roi de Pologne (pour laquelle on ne m'a pas fait la moindre condition), a affirmé un mensonge.

Vous aurés appris par mon genereux ami lui-même ce qu'il a fait pour moi à Soleure ? En conse-